****

**COVID-19 : Mesures de protection des licenciés du Judo Club**

Le Port du masque est obligatoire dans le gymnase.

* Pour 1 cours d’essai, s’inscrire sur le registre en utilisant votre stylo ( Nom prénom date de naissance de l’enfant, filiation de l’accompagnant et n° de portable).
* S’il ne s’agit pas d’un cours d’essai, il faut obligatoirement avoir validé son inscription pour monter sur le tapis.
* Les vestiaires ne seront pas accessibles jusqu’à nouvel ordre. Les pratiquants doivent venir en kimono. Laisser les enfants à l’entrée du dojo.
* L’enfant devra avoir 1 sac, dans lequel sera déposé le masque (pour les 11 ans et **+**), contenant : bouteille d’eau ou gourde, gel hydro alcoolique, mouchoirs.
* Les sacs et chaussures seront déposés au bord du tatami. Désinfection des pieds et des mains (gel hydro alcoolique) avant de monter sur le tapis.
* En cas d’apparition de symptômes évocateurs du COVID-19, rester chez soi et prévenir le professeur ou un membre du bureau.

Nom, prénom, date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »